

MANIFESTE DE MEXICO

MEXICO, LE 8 OCTOBRE 2014

Partout dans le monde, écrivains et réalisateurs apportent une contribution capitale à la culture, à la diversité et à la croissance économique. Nous œuvrons à mettre en place, à l'échelle internationale, un vaste secteur d'activité qui s'emploie à multiplier à l'infini la valeur de cette contribution. Toutefois, notre capacité à remplir cette mission est gravement menacée et nous avons besoin du soutien du législateur pour la protéger.

Notre contribution culturelle

Dans un monde de plus en plus fragmenté, notre travail joue un rôle fédérateur, non seulement d'un point de vue émotionnel – par le partage du même amour pour l'art – mais aussi très concrètement, en réunissant les gens dans les théâtres et les cinémas. Il est à la fois source de divertissement et d'éducation, initiant les plus jeunes à la culture et renforçant l'empathie dans nos communautés. Il joue un rôle clé dans la compréhension et l'appréciation de l'histoire et des autres cultures à travers le monde.

Selon le Programme des Nations Unies pour le développement, « la culture est à la fois catalyseur et moteur du développement durable » ; écrivains et réalisateurs sont au cœur même d'une telle démarche¹.

Notre contribution économique

Sans oublier la contribution de plus en plus importante des industries créatives au produit intérieur brut (PIB) de leur pays. Ne serait-ce qu'en Europe, les industries fortement génératrices de droits d'auteur sont à l'origine de plus de quatre pour cent du PIB total de l'UE et de plus de trois pour cent des emplois. Cela représente environ 500 milliards d'euros et plus de sept millions d'emplois².

Ces industries en développement, dynamiques et innovantes, reposent sur le talent des artistes et, en particulier, des écrivains et réalisateurs dont le travail est le point de départ de toute production cinématographique, télévisuelle, théâtrale et littéraire.

¹ Discours d'Helen Clark, Administratrice du PNUD, lors du lancement du rapport publié par le PNUD et l'UNESCO sous le titre : « Elargir les voies du développement local : l'économie de la création et le programme de développement post-2015 » – 10 décembre 2013

² Données de l'étude de l'Office européen des brevets intitulée « Intellectual Property Rights intensive industries: contribution to economic performance and employment in Europe » (« Secteurs à forte intensité de droits de propriété intellectuelle : contribution aux résultats économiques et à l'emploi dans l'UE » - septembre 2013)

Pourquoi ces contributions sont-elles en danger ?

Malgré l'image glamour qui entoure le cinéma, la télévision, le théâtre et la littérature, l'immense majorité des créateurs ne parviennent pas à vivre de leur travail. En conséquence, beaucoup quittent chaque jour ce secteur d'activité et leur contribution potentielle à la culture et à l'économie s'en trouve perdue.

Cela s'explique notamment par la façon dont les contrats sont négociés et conclus entre les auteurs et les sociétés qui produisent ou distribuent leurs œuvres. Dans la plupart des cas, scénaristes et réalisateurs ne sont pas en position de force dans ces négociations et, individuellement, ne sont pas en mesure d'obtenir des accords équitables. Ils se voient donc souvent contraints d'accepter une indemnité forfaitaire contre le transfert de l'ensemble de leurs droits, sans autre compensation.

Au final, ces créateurs ne tirent aucun bénéfice du succès futur de leurs créations et ne peuvent se constituer, au fil des ans, une œuvre dont ils pourraient tirer un revenu. Sans ce soutien pour assurer le relai entre leurs différents projets, beaucoup se voient contraints de délaisser la création.

Et le problème est encore plus urgent de nos jours compte tenu du développement rapide des nouveaux modèles de distribution. Les services Internet diffusent un plus grand nombre de contenus audiovisuels, vers un public plus large et à l'aide d'une multitude de dispositifs, mais la position de faiblesse des créateurs dans leurs négociations contractuelles les empêche souvent d'accéder aux revenus générés par ce marché numérique en pleine expansion.

Que voulons-nous ?

Nous estimons qu'il incombe au législateur de rétablir un certain équilibre des forces. Nous estimons aussi que tous les créateurs doivent être autorisés à vivre de leurs créations et que, s'ils sont soucieux de protéger notre contribution essentielle à la culture et à l'économie, les États ne peuvent plus se permettre de ne rien faire.

Les auteurs sont le « moteur » des industries créatives et la protection de leurs droits est capitale pour leur survie. Sans scénariste, sans réalisateur, sans écrivain, il ne peut y avoir ni film, ni production télévisuelle, ni pièce de théâtre, ni roman.

Notre appel à l'action

Nous engageons les Gouvernements nationaux et les parlementaires à adopter une législation sur le droit d'auteur qui reconnaisse aux écrivains et réalisateurs un droit inaliénable à rémunération qui sera obligatoirement négocié avec les utilisateurs de leurs œuvres et soumis à la gestion collective

Seule une action collective peut nous permettre de rétablir l'équilibre des forces et de mettre en place un système durable favorable aux créateurs. C'est le seul moyen de garantir que les écrivains et les réalisateurs reçoivent un revenu équitable et d'instaurer un juste flux de revenus entre le marché et les auteurs.

Rappelez-vous que, sans auteurs, il n'y a pas de public.

À propos de Writers & Directors Worldwide

Writers & Directors Worldwide est une organisation sans but lucratif vouée à protéger et promouvoir les droits des créateurs audiovisuels, littéraires et dramatiques.

Sous la Présidence de l'auteur et scénariste français Yves Nilly et la direction d'un Comité Exécutif international constitué de scénaristes, dramaturges, poètes et réalisateurs de renom, elle offre un cadre pour favoriser le partage des idées, informations, meilleures pratiques et conseils pratiques en vue de défendre le droit à une rémunération équitable.

Par l'intermédiaire de ses groupes de travail, qui se réunissent régulièrement, Writers & Directors Worldwide offre son expérience et son expertise aux créateurs comme aux sociétés d'auteurs qui gèrent leurs droits. Dans le contexte du répertoire dramatique, littéraire et audiovisuel, notre organisation vise à :

1. unifier la voix des créateurs ;
2. soutenir les organisations d'auteurs dans leur lutte pour faire appliquer les droits et obtenir une rémunération équitable pour les créateurs ;
3. mieux informer les acteurs du secteur et le grand public sur les enjeux liés aux droits des créateurs ;
4. développer la contribution des créateurs à la culture et à l'économie dans toutes les régions du monde.

En avril 2014, Writers & Directors Worldwide a obtenu le statut d'observateur officiel auprès du Comité permanent du droit d'auteur et des droits voisins de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.writersanddirectorsworldwide.org ou contactez-nous à l'adresse info@writersanddirectorsworldwide.org